



SUD ÉDUCATION RÉUNION
31, chemin Clémencin Payet
97430 – Le Tampon
tél. : 06 92 14 47 85
mèl : contact@sudeducation974.org

UNE AUTRE POLITIQUE ÉDUCATIVE, SOCIALE ET SANITAIRE EST POSSIBLE !

Un protocole allégé qui n'est qu'une opération de com'

Le 28 juillet, en plein milieu des vacances scolaires, le Ministère publie son **nouveau protocole sanitaire**. Le message est limpide : « *Vous avez vu, nous, au Ministère, pendant que les profs se dorment la pilule, on travaille à fond pour que tout soit prêt à la rentrée* ».

Du beau travail, en effet, ce nouveau protocole : un tableau de 4 lignes sur 4 colonnes... Les 4 lignes précisent les grands axes du protocole (« doctrine d'accueil » des élèves, mesures sanitaires préconisées, activités physiques et sportives, « *contact tracing* ») ; les 4 colonnes correspondent aux 4 scénarios envisagés selon le « niveau » de situation épidémique (« vert », « jaune », « orange », « rouge »¹).

Alors, quoi de neuf, si on regarde un peu le détail ?

Pas grand chose, il faut bien le constater – à un détail près, qui a son importance (on y reviendra). Dans l'ensemble, on peut même dire qu'on a là un **protocole sanitaire allégé**, qui **mise tout sur la vaccination** des élèves et des personnels, considère que, quand on est vacciné·e, on n'est ni contaminable, ni contaminant·e – ce qui est totalement faux –, et qui ne tient absolument pas compte de la circulation du **variant delta**, dont on connaît pourtant la contagiosité redoutable, y compris chez les enfants et les adolescent·es².

Le protocole enchaîne les **recommandations floues et/ou qui n'engagent à rien** (sur la distanciation physique entre les élèves, la limitation du brassage, la

1 Dans l'académie, on commence l'année au niveau 2, « jaune » : malgré des chiffres jamais vus jusqu'alors dans l'île, « tout est sous contrôle » ! Mais, la rectrice l'a reconnu en audience, la situation est susceptible d'évoluer rapidement dans les semaines qui viennent.

2 On apprend d'ailleurs dans *Le Monde* du 14/08/2021 que, face au variant delta, la protection chute à 40% pour le vaccin Pfizer, très majoritairement utilisé dans l'île.

désinfection quotidienne des objets partagés ou leur isolement pour une période de 24h après chaque usage, la restauration scolaire...) : par exemple, à quoi bon inciter à l'installation de capteurs mobiles dans les écoles et les établissements, alors que cela relève de la compétence des collectivités ?



Comme toujours avec Blanquer (mais on commence à avoir l'habitude), le soin de réfléchir aux **modalités concrètes** de mise en œuvre (« la mesure du possible ») de consignes floues ou inapplicables est **délégué aux équipes sur le terrain.**

La publication de ce protocole allégé n'est donc rien de plus qu'une opération de communication : « TOUT EST PRÊT POUR LA RENTRÉE » – comme si des éléments de langage pouvaient se substituer à la réalité, comme s'il

suffisait de dire qu'on fait quelque chose (qu'il s'agisse de concertation, de dialogue social, ou de la préparation de la rentrée en contexte de crise sanitaire...) pour le faire vraiment. **Dans les écoles, les collèges les lycées, ce n'est pas d'un plan de com' que les élèves et les personnels ont besoin.**

Ils sont où, les moyens supplémentaires ?

Alors que, depuis un an et demi, nos élèves (et en particulier les lycéen·nes) ont connu une scolarité discontinue, alternant « présentiel » et « distanciel », **l'école a évidemment besoin de moyens supplémentaires** pour rattraper le temps perdu : **moins d'élèves par classe, des dédoublements, un véritable vivier de remplaçant·es...** Las ! À la Réunion, **le ministère supprime l'équivalent de 35 ETP** dans le secondaire. Pourtant, la rectrice annonce aujourd'hui ce qu'elle présente comme « une bonne nouvelle » : l'académie a reçu un volet de 26 000 HSE, « l'équivalent de 40 ETP », essentiellement destinées à des dispositifs de soutien pour les lycéen·nes (« école ouverte », « stage de réussite »...). D'un côté -35, +40 de l'autre : à l'écouter, on pourrait croire qu'on a gagné au change... Il faut tout de même une sacré dose de **cynisme** et de **mauvaise foi** pour mettre en équivalence des heures-poste et des **HSE destinées à des dispositifs facultatifs** dont l'intérêt pour les élèves reste à établir³ ! En tout cas, une chose est sûre : la

³ Rappelons qu'il s'agit de dispositifs qui se déroulent hors temps scolaire. Et si on commençait

mesure contribue à **masquer la diminution continue des moyens** et va dans le sens du **renforcement des pouvoirs des chef·fes d'établissement**, qui auront toute latitude pour convaincre les collègues « volontaires », « consciencieux·ses » et « dévoué·es », de « s'investir pour la réussite de leurs élèves » pendant les vacances...

Pour SUD ÉDUCATION RÉUNION, le compte n'y est pas. Ces **mesures palliatives** servent certes encore une fois la communication du ministère, mais elles sont **loin d'être à la hauteur** du défi auquel nous faisons face : **il faut un plan d'urgence pour l'école !**

Non au pass sanitaire, pour les élèves et pour les autres !

On nous répète à l'envi qu'il n'y aura **pas de pass sanitaire pour les élèves**. On aimerait bien le croire. Reste que dans les classes de collège et de lycée où au moins un cas positif a été détecté, l'ARS (ou les personnels de direction ?⁴) doit faire un **tri parmi les élèves** considérés comme « cas



contact à risque », en fonction de leur statut vaccinal. Les élèves « évincé·es » ne peuvent revenir en classe qu'au bout de 7 jours. Nous dénonçons fermement cette mesure, qui s'apparente à la mise en place *de facto* d'un pass sanitaire pour les collégien·nes et les lycéen·nes.

Soyons clairs cependant : l'atteinte aux libertés individuelle n'est pas la première des **raisons de notre opposition au pass sanitaire** pour les élèves comme pour les travailleur·ses⁵. Non, si nous nous y opposons, c'est d'abord parce qu'il s'agit d'une **mesure injuste et antisociale**, dont les classes populaires seront les premières à faire les frais. **Ce n'est pas aux « dernier·es de corvée » de payer au prix fort les conséquences de la gestion calamiteuse de la pandémie par ce gouvernement !** Les faits sont là :

par améliorer les conditions d'apprentissage sur le temps scolaire ?

4 Là aussi, il y a un flou soigneusement entretenu : la rectrice avait juré que c'est l'ARS qui s'en chargerait, mais on apprend que l'ARS n'a pas les moyens d'accomplir cette tâche, qui reviendrait finalement aux personnels de direction... Encore une belle entorse au secret médical !

5 On peut faire un parallèle avec la crise climatique. Imaginons que des mesures coercitives soient prises en faveur d'une politique environnementale ambitieuse qui se donnerait pour horizon la justice environnementale : nous n'y serions pas forcément opposés (que les pollueurs se rassurent, les chances pour que cela arrive avec Macron sont très minces...).



– nous ne sommes pas tou·tes égaux·les dans l'accès à la vaccination, démarche qui s'avère beaucoup plus compliquée pour certain·es, toujours les mêmes (habitant·es des quartiers populaires, des zones rurales ou éloignées, SDF, personnes maîtrisant mal le français ou sans

accès internet...) que pour les autres⁶ ;

– en rendant les **tests PCR payants pour les non vacciné·es**, on dégrade l'accès au dépistage pour les populations les plus précarisées, ce qui constitue une aberration en matière de santé publique et de lutte contre la pandémie ;

– le pass sanitaire nuit gravement au droit du travail en permettant de **discriminer à l'embauche** ou de **suspendre le salaire** des salarié·e·s, en CDD ou précaires, parce qu'ils·elles ne sont pas vacciné·e·s ;

– l'assouplissement des **conditions de vaccination des mineurs** de plus de 12 ans est arrivé bien trop tard pour permettre à tou·tes ceux·lles, parmi nos élèves, qui l'auraient souhaité, de se faire vacciner avant la rentrée...

Pour une politique sociale et de santé juste et démocratique

UNE AUTRE POLITIQUE ÉDUCATIVE, SANITAIRE ET SOCIALE EST POSSIBLE !

SUD ÉDUCATION RÉUNION revendique :

- le retrait de la loi et de l'état d'urgence sanitaires,
- des moyens financiers et humains bien plus importants pour l'école, le système de santé public et les Ehpad,
- une couverture bien plus importante des centres de vaccination ainsi que les embauches nécessaires pour permettre des conditions de travail respectueuses des exigences sanitaires,
- la levée des brevets au sein de l'Organisation mondiale du commerce, pour la solidarité internationale et la santé publique.

⁶ <https://reporterre.net/Les-inegalites-sociales-plombent-la-vaccination-anti-Covid>